



# Compte-rendu de l'assemblée générale G3L du 3 juin 2011

Le 3 juin 2011, les membres de l'Association G3L se sont réunis en Assemblée générale à la Maison Des Jeunes et de la Culture (MJC) Chateauvert, 3 pl Buissonnets 26000 VALENCE, sur convocation que leur en a faite Jean-Pierre MORFIN, membre du Conseil d'administration, afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1. Bilan social.
2. Bilan comptable.
3. Renouvellement des mandats.

L'assemblée est animée par Armel MARAN, membre du conseil d'administration. Le secrétariat de séance est assuré par Lionel James, membre du conseil d'administration. Le nombre de membres présents est de 9 (plus 3 membres représentés par pouvoir), l'Assemblée étant régulièrement constituée, Armel MARAN ouvre la séance à 20h15.

## **1. Bilan social :**

Armel MARAN prend la parole afin de résumer les différents évènements auxquels a participé l'association au cours de l'année 2010 et début 2011.

Les actions fortes de G3L ont débutées le 11 mars 2011 avec la formation des animateurs des centres multimédias de l'Ardèche, au travers de différentes sessions : manipulation de photos numériques, dessin vectoriel, une grande partie des logiciels libres sous windows a été abordé, ainsi qu'une partie concernant le système d'exploitation GNU/Linux.

G3L a permis la mise en place d'une formation en deux sessions sur Drupal pour la Mairie de Valence grâce à un partenariat avec la société BEFOX (SLL implantée en Drôme-Ardèche).

Jacques PELOT a réalisé des sessions de formation aux logiciels libres (GNU/Linux, Firefox, Libre Office) sur une durée de 3 semaines pour l'université populaire de Valence.

Le 19 mars 2011 s'est tenue l'install party annuelle dans les locaux de la MJC, dont le succès a été mitigé.

De manière générale, il est ressorti que les interventions extérieures de l'association ont pour meilleur objectif de faire connaître GNU/Linux, plutôt que d'effectuer des install party : garder comme axe de créer des clés USB bootables et des démonstrations par petit groupe (voir binôme) plutôt que monopoliser une journée entière sur des installations PC.

Il a été suggéré de réaliser un formulaire/questionnaire avec jeu concours sur une page Web concernant des questions de bases dans le monde des logiciels libres, afin de fournir un moyen plus conviviale de faire connaître les logiciels libres, ainsi que l'association.

Concernant les actions futures, G3L est dore et déjà inscrite et participera au forum des associations le 10 septembre 2011.

Il est aussi à étudier une intervention à la MJC de Malissard, pour la fête de quartiers.

Il est aussi à prévoir une action avec les Inforoutes de l'ardèche : en collaboration avec l'association des paralysés de France, pour une formation en bureautique, la récupération d'ordinateurs et une redistribution, équipés de logiciels libres : les besoins étant de former ces personnes sur l'utilisation de ces logiciels (libreoffice, thunderbird, etc...).

Cette participation aux événements extérieurs s'est faite au détriment de l'organisation et du suivi des cours G3L, peu important cette année ainsi qu'un manque du suivi d'administration du site g3l.org. Il a donc été proposé d'effectuer une maintenance profonde du site g3l.org : changement du moteur du site, gestion d'unification des comptes, suppression du forum, etc...

Le CD G3L de logiciels libres diffusé par l'association est pour sa part maintenu.

## **2. Bilan comptable :**

Examen et approbation des comptes de l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2010, la présentation des comptes est faite par Armel MARAN (Gilles GERVI, trésorier de l'association, étant absent). Le siège social de l'association est basé à l'adresse: Armel MARAN, 28 chemin de la Bonnard, 26000 VALENCE.

Les comptes de l'année 2010 sont le reflet d'une année pour laquelle la situation bancaire n'est pas encore stabilisée:

Concernant la trésorerie, aujourd'hui l'association dispose de plusieurs comptes dans deux banques différentes, qui se répartissent de la façon suivante :

Compte sur livret C.Mutuel : 0€  
Compte courant C.Mutuel : 172,24€  
Compte sur livret La Poste : 732,42€  
Compte courant La Poste : 3102,60€  
Caisse G3L : 49,71€

Sont à déduire du compte courant La Poste de 3102,60€ :

- 1000€ à verser à Befox pour la formation,
- 100,95€ pour les assurances,
- 11€ pour la MJC,
- 100€ d'adhésion à la MJC Chateaufort,
- 71,62€ d'abonnement à OVH,
- 82,80€ de frais de transport sur 2009 pour L.James, N.Jullia, JP.Morfin,
- 68,02€ en Accessoires divers G3L (cafetière, etc...) pour G.Gervi et A.Maran.

Au final, le compte courant de La Poste fait état d'un bilan positif de 1668,21€ à fin 2010. Les signataires des comptes de l'association étant Gilles GERVI et Armel MARAN, l'Assemblée générale décide à l'unanimité d'approuver les comptes de l'exercice 2010.

Au niveau de l'effectif de ses membres, 18 adhérents en 2009, contre 29 adhérents en 2009. On constate une nette baisse des adhésions en grande partie liée à des difficultés d'accès au compte bancaire qui nous on conduit à reporter les inscriptions pendant une longue durée.

### **3. Renouvellement des mandats :**

Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration actuels, membres sortants du Conseil d'administration, rééligibles.

Jean-Pierre MORFIN prend la parole afin de récapituler l'effectif actuel du conseil d'administration au 3 juin 2011. Il est à noter l'entrée de Jean-François COUPAT au sein du conseil d'administration. Ainsi, la liste du conseil d'administration se compose des membres suivants :

ABATZIAN Valérie  
GERVI Gilles  
JAMES Lionel  
JULLIA Nicolas  
MARAN Armel  
MORFIN Jean-Pierre  
PELOT Jacques  
REVOL François  
RONDOT Bernard  
SIMIAN Michel  
VANDEBUNDERIE Hervé  
COUPAT Jean-François

Jean-Pierre MORFIN ayant pouvoir de vote pour Bernard RONDOT et Mickael DESPEISSE, et Jacques PELOT ayant pouvoir de vote pour Christine JANTET,

Jean-Pierre MORFIN demande, conformément aux statuts, de pouvoir effectuer le vote à main levée, cette requête est acceptée par les membres. Suite au vote à main levées, le conseil d'administration est réélu à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne prenant la parole, Jean-Pierre MORFIN clos le procès-verbal vers 21h30.

### **4. Annexe :**

Copie de la feuille d'émargement des membres présent à l'assemblée générale du 3 juin 2011.

Prénom	NOM	Signature
Michel	SIMIAN	
François	Marseille	
Jean-Pierre	MORFIN	
Jean-François	COUPAT	
Armel	STARAN	
Lionel	JAMES	
Jacques	PELOT	
François	Jéhu	
Jean	PICARD	
Bernard	RONDOT représenté par JP MORFIN	
Michaël	Despeisses représenté par JP MORFIN	
Christine	JANTET représenté par J. PELOT	